

Intervention de Mme Catherine Aliquot-Vialat
Conseillère municipale groupe « J'aime St Pierre du Perray »
sur le point 2.2 Budget Primitif 2025
du Conseil municipal du 27 mars 2025

Rien n'a changé depuis de DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) du 06 février 2025. Malgré nos avertissements, nos remarques, vous n'amendez pas votre projet. **Vous continuez à dépenser toujours plus, sans remise en question.**

Sur la méthode déjà, il semblerait raisonnable de voter le CA 2024 (Compte Administratif 2024) avant de faire le BP 2025 (Budget Primitif 2025). Ainsi, vous auriez, et nous aurions la connaissance du résultat de l'année précédente de manière à ajuster le tir pour l'année à venir et intégrer le résultat dans le nouveau BP. **Au lieu de cela, vous préférez avancer dans l'obscurité.**

Nous avons vu le 06 février 2025 dans le DOB que les orientations présentées ce jour-là ne permettaient pas de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour réaliser des investissements structurants.

Et dans ce BP 2025, vous augmentez encore les dépenses de fonctionnement : de **11,6 Millions € en 2020** à 15,5 Millions € en 2023, elles passent à **16 Millions € pour 2025**. Alors que dans le même temps, le nombre d'habitants a peu évolué.

De plus, certaines dotations d'Etat baissent, et de nouvelles obligations vont augmenter les dépenses de prévoyance pour le personnel.

Vous foncez dans le mur en courant.

Alors bien sûr, **cette année encore, vous vendez le patrimoine communal** et ainsi vous allez pouvoir financer quelques investissements de base, entretien courant de quelques voies et bâtiments communaux.

Je rappelle les ventes prévues pour 2025 :

- Maison rue des coquelicots = 250 000 €
- Un terrain à Green Parc = 220 000 €
- Diverses parcelles = 200 000 €

Soit un total de 670 000 €.

Encore une fois, comment ferez-vous pour financer les investissements nécessaires quand vous n'aurez plus rien à vendre ?

Sans parler du fait que la commune n'a maintenant plus de logements d'urgence.

Vous prévoyez de consacrer seulement 300 000 € à la réhabilitation des équipements sportifs : Parc des sports + complexe Lachenal.

Je rappelle que la commune, quand elle a repris ces équipements, a reçu dans le cadre de la CLECT de l'agglomération GPS **2,537 Millions d'€ pour cette remise en état**. Et que pour l'instant, vous n'avez affecté à ces réhabilitations que 200 000 € en 2023, prévu 800 000 € en 2024, et 300 000 € pour 2025, soit seulement 1,3 Million d'€ sur les 2,537 Millions d'€ reçus de GPS. Nos habitants ont besoin de structures sportives en bon état, en particulier pour notre jeunesse.

Les subventions aux associations

Les années précédentes, nous avons une délibération spécifique pour les subventions aux associations. Cette année, nous n'avons que 2 pages (160 et 161) perdues au milieu des 176 pages du BP 2025 (Budget Primitif 2025).

L'importance des Associations dans la vie de notre commune mériterait une Délibération spécifique montrant ainsi plus de considération.

De plus, dans le DOB, vous disiez maintenir les subventions aux associations. Or, le budget global est passé de **90 414 € en 2024**, à **76 428 € en 2025**. Notamment les **MAM (Maisons d'Assistants Maternelles)**, la Cabane des curieux et l'Ilot papillons, **ne figurent pas dans la liste des subventions 2025**, alors qu'elles avaient bénéficié respectivement de 9 600 € et 4 800 € en 2024.

Il est à noter aussi que **certaines Associations**, qui utilisaient gratuitement la salle La Javanaise de l'Espace Gainsbourg, **sont aujourd'hui obligées de louer une salle ailleurs à titre onéreux**. Il faudrait en tenir compte dans le montant des subventions qui leur sont attribuées.

Une délibération spécifique aurait permis d'aborder ces sujets en Conseil municipal, dans un souci d'équité, avant d'intégrer ces subventions dans le Budget Primitif 2025.

Taxes Foncières 2025

Quant aux **Taux communal des Taxes Foncières 2025**, c'est heureux qu'il n'y ait pas d'augmentation, **après le matraquage fiscal de + 35% que vous avez imposé à tous les propriétaires depuis 2021**.

En conclusion

Le Budget présenté manque de courage politique et ne résout pas la problématique financière de la commune, ni actuelle, ni celle des années à venir qui vont voir arriver un nombre important de nouveaux habitants (300 logements environ en cours de finalisation, soit près de 1000 personnes) avec leurs besoins légitimes, en écoles notamment, équipements sportifs et culturels.

Sachant que seuls les propriétaires paieront l'impôts local via les Taxes Foncières et que la Taxe d'habitation supprimée n'est pas compensée par l'Etat pour les nouveaux arrivants, il est particulièrement grave de ne pas anticiper.

Il faudrait engager dès maintenant de vraies réductions de coûts de fonctionnement. Sinon, un **2° coup de bambou fiscal** pend au nez de tous les propriétaires de St Pierre du Perray.